

Gerbes de paroles

Reprise du débat

Le compte rendu analytique d'un débat, dans sa fidélité et sa précision même, est fastidieux et vain: les rires entre parenthèses après un jeu de mots qui n'avait de sens que dans l'ambiance du moment ont tendance à glacer plus qu'à rendre la chaleur de l'atmosphère. Fi donc du compte rendu analytique. Et la synthèse d'un débat, si brillante soit-elle et si objective qu'elle veuille être, frustre toujours celles et ceux qui y ont pris la parole. Quoi qu'il fasse, son auteur ne peut écrire que ce qu'il a entendu. Fi donc aussi de la synthèse.

PAR JEAN HINNEKENS

Restait, à côté des interventions préparées et structurées, à partir à la cueillette de phrases plus marquantes ou plus illustratives du débat. C'est là également un choix subjectif: la cueillette ne sera donc pas parfaite, mais au moins respectera-t-elle, sans lasser, les paroles prononcées.

PAS DE TRANSCENDANCE MAIS UN « QUELQUE CHOSE »

Qu'y a-t-il derrière les mots « privatisation des convictions » ?

La difficulté ne vient-elle pas de ce qu'à chaque fois, que nous le voulions ou non, nous situons la religion en tant que phénomène historique par rapport au pouvoir politique ? Essayer d'échapper à cette tension, ne serait-ce pas une possibilité de la reformuler à partir de ce qui se vit au sein de la société civile ? N'est-ce pas la question soulevée par celle que nous avons abordée : « La transcendance doit-elle ou non faire partie de cette Constitution ? » Nous y avons répondu par la négative, mais en même temps, on se dit : « Il y a quand même quelque chose. »

Alors comment définir ce « quelque chose », et avec qui ?

Marc Lenders

UNE TRANSCENDANCE QUI NE SE NOMMERAIT PAS DIEU

Comment mobiliser aujourd'hui, de manière critique, le potentiel sémantique des différentes traditions, tout en sauvegardant le lieu de la construction politique qui n'est pas le lieu de la construction identitaire, un lieu par rapport à certains enjeux pratiques où il pourrait être question d'une transcendance, qui ne serait peut-être pas Dieu, mais plutôt la transcendance éthico-morale des principes démocratiques ?

Muriel Ruol

LES VALEURS ET LA CONVENTION

Sur quoi fondons-nous nos valeurs ? Sur les luttes pour la reconnaissance humaine des êtres humains. Ce furent souvent des luttes à mort, qui ont parfois duré des siècles.

C'est au travers de ces luttes, auxquelles ont participé notamment les organisations de travailleurs, que des droits fondamentaux et sociaux ont pris racine. Il importe de faire accepter ces valeurs, même si elles paraissent un peu abstraites. On sait ce qu'elles recouvrent de très concret dans la vie courante.

Guy Cossée de Maulde

RISQUE D'UNE TOLÉRANCE CASTRATRICE ?

Des apports des différents intervenants, j'ai cru déceler un consensus sur les limites d'un modèle qui serait un modèle de tolérance, qui dissocierait de manière peut-être trop stricte les convictions privées d'une part et les normes publiques de l'autre.

Muriel Ruol

SOCIÉTÉ CIVILE ET DÉMOCRATIE REPRÉSENTATIVE

Il est difficile de voir quelles sont les associations qui sont démocratiques. C'est vingt, c'est cent, c'est deux-cents personnes, qui se sont donné un statut. La grande difficulté, c'est de recueillir l'avis de toutes ces associations. On devrait pouvoir en retirer quelque chose et faire en sorte que la démocratie participative puisse être relayée par la démocratie représentative.

Guy Cossée de Maulde

DES ÉCUEILS

La laïcité s'est construite comme abstraction du religieux. Lorsqu'elle s'enferme dans un strict processus d'abstraction par rapport au potentiel narratif des traditions, n'arrive-t-elle pas à du dogmatisme? Perçue ainsi, elle peut être un frein au processus de sécularisation.

Par ailleurs, un enjeu se pose aujourd'hui à l'islam: comment se situer face aux acquis de la construction politique? En d'autres mots, comment la tradition de l'islam peut-elle intégrer les acquis de la laïcité?

Muriel Ruol

NOMMER LE BIEN: LA FORCE DE LA FRAGILITÉ VOULUE

Au sein de Pax Christi, il nous est apparu que la souveraineté étatique constituait en fait une source de violences, d'agressivité qu'on appelle parfois le mal. Comment une société pourrait-elle se donner une notion, un concept du bien ou des biens?

Prenons la dimension extérieure de cette souveraineté tant souhaitée pour l'Union européenne et plus particulièrement l'aspect des relations entre les puissances. En quoi la Convention européenne pourrait-elle donner dans ce domaine une notion de bien?

Ne pourrait-elle se situer comme puissance désarmée, dénucléarisée et coopérant avec le reste du monde, neutre jusqu'à un certain point, ce qui constituerait véritablement une référence de transcendance?

Parler d'une puissance faible est certes paradoxal, mais cela ne pourrait-il pas être la caractéristique propre à l'Europe telle qu'on souhaiterait qu'elle advienne?

Nicolas Bardos

LA CHARTE DES DROITS FONDAMENTAUX ET LA CONVENTION

Il n'est pas du tout sûr encore qu'on aille vers une Constitution ou vers un traité international qui se substituerait à tous les autres. Reste qu'après les traités d'Amsterdam, de Maastricht et de Nice, il y avait ce besoin de faire un bond en avant.

Une des revendications de ceux qui veulent une Constitution est d'y inclure en bloc la Charte des droits fondamentaux de l'Union européenne. Ne craint-on pas de la remettre ainsi en question alors qu'elle a déjà fait l'objet de difficiles discussions?

Certes, cette charte n'a aucun caractère contraignant et elle l'aurait si elle était incluse dans une Constitution, voire dans un traité. Or, il faut prévoir les procédures pour garantir les droits qui y sont inscrits...

Roger Vancampenhout

**ET SI LA CONVENTION SE LAISSAIT INTERPELLER
PAR LA SOCIÉTÉ CIVILE ?**

Jean-Luc Dehaene est chargé des contacts avec la société civile. Il vient rendre compte des travaux de la Convention au Comité économique et social. Ne serait-ce pas dans ces structures-là, évidemment perfectionnées, que l'on devrait trouver la réponse aux questionnements dont nous sommes saisis dans ce colloque ?

Roger Vancampenhout

DES QUESTIONS ET UNE ABSENCE

On reste avec des questions, qui devront être reprises par Avicenne, et c'est aussi ça, le but du colloque. Mais il est dommage par ailleurs qu'il n'y ait pas eu présence de relais politiques, alors même que la Convention affirme se vouloir en débat avec la société civile. C'est là une absence à laquelle il faudra réfléchir.

Marc Lenders